

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 25_051

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION
DU BUDGET ANNEXE DÉCHETS 2024**

Date de la convocation : 18 mars 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 29
Pouvoirs : 7
Votants : 36

Résultat des votes :

Pour : 36
Abstention : 0
Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Gilles GENOVESE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Marie-José SEGUIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc) ; Marylène GUIJARRO, Roger JOURNET, Martine MACHON (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, (Saint-Thibaud de Couz) ;

Pouvoirs : Bruno GUIOL à Marie-José SEGUIN, Maryline ZANNA à Denis BLANQUET, Laurette BOTTA à Anne LENFANT, Murielle GIRAUD à Marylène GUIJARRO, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Marie-Aude GONON à Olivier LEMPEREUR, Pierre FAYARD à Bruno STASIAK.

Ce document permet de vérifier l'identité des mouvements budgétaires 2024 dans la comptabilité du comptable du Trésor (compte de gestion), avec ceux de la Communauté de Communes retracés dans le compte administratif 2024. La correspondance exacte entre le compte administratif 2024 et le compte de gestion, tenu par la Trésorerie générale, ayant été reconnue, le Conseil Communautaire est appelé à arrêter les comptes du compte de gestion.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 073025

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC LE PONT-DE-BEAUVOISIN

ETABLISSEMENT : DECHETS CC CŒUR DE CHARTREUSE
ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

05007 - DECHETS CC CŒUR DE CHARTREUSE

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RÉCETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	134 242,86	3 151 403,73	3 285 646,59
Titres de recette émis (b)	21 673,34	2 584 921,34	2 606 594,68
Réductions de titres (c)		17 766,39	17 766,39
Recettes nettes (d = b - c)	21 673,34	2 567 154,95	2 588 828,29
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	134 242,86	3 151 403,73	3 285 646,59
Mandats émis (f)	46 547,16	2 724 707,58	2 771 254,74
Annulations de mandats (g)		241 232,67	241 232,67
Dépenses nettes (h = f - g)	46 547,16	2 483 474,91	2 530 022,07
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		83 680,04	58 806,22
(h - d) Déficit	24 873,82		

➤ **Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **DÉCLARE** conforme le compte de gestion avec le compte administratif du budget annexe Déchets 2024 et arrête les comptes de l'exercice.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 09/04/2025

La Présidente
Anne LENFANT

